

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 45 (1940-41)

**Artikel:** Histoire de la famille Gagnebin

**Autor:** Gagnebin, Bernard

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684741>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# HISTOIRE DE LA FAMILLE GAGNEBIN

par Bernard GAGNEBIN

---

## Deuxième partie

### INTRODUCTION

Avant d'examiner plus en détail l'histoire de la branche cadette de la famille Gagnebin, nous aimerais indiquer brièvement l'état des archives privées que nous avons consultées. Ces archives forment, en effet, trois groupes distincts :

1. Mlle Marcelle Brandt, à La Ferrière, tient par héritage de nombreux documents concernant la branche ainée de la famille, notamment les Livres de raison des médecins Abraham I et II, leurs lettres de bourgeoisies, plusieurs travaux d'Abraham Gagnebin le botaniste, ainsi que quelques pièces relatives à son frère Daniel, et à ses propres descendants. Parmi les manuscrits qui proviennent d'Abraham III Gagnebin, on peut citer un de ses herbiers, son diplôme de membre de la Société économique de Berne, un certain nombre de lettres d'Albert de Haller, Bernard de Jussieu, Laurent Garcin, Louis Bourguet, Allioni, etc., ainsi que plusieurs ouvrages inédits, notamment les « Dessins et descriptions de plantes exotiques faits par Gagnebin l'aîné » avec des dessins en couleurs de Simon-Pierre son fils, les « Pièces détachées ou mélanges curieux » qui datent de 1775 et contiennent la description de quatre-vingt-deux automates, un « Catalogue des noms et surnoms des divinités païennes », etc.

2. M. Bernard Gagnebin, à Genève, possède la plupart des documents relatifs à la branche neuchâteloise, parchemins du XVII<sup>me</sup> et du XVIII<sup>me</sup> siècles, extraits ou copies de registres officiels, lettres de bourgeoisies, correspondances et cachets, ainsi qu'un certain nombre de pièces qui concernent le notaire Frédéric Gagnebin et ses descendants. Nous pouvons relever entr'autres le « Journal » du capitaine Charles-Philippe Gagnebin, commandant des troupes biennoises lors de l'occupation des fron-

tières en 1792, sa correspondance durant son séjour à Paris en 1795, ainsi que de nombreux manuscrits relatifs aux fonctions publiques d'Eugène Gagnebin (Conseil souverain de Berne, Assemblée constituante, charges baillivales) et à sa polémique avec le notaire Belrichard.

3. M. le professeur Samuel Gagnebin a donné en 1940 aux Archives de Neuchâtel les papiers de famille qu'il tenait de son père, soit les sermons de François-Louis Gagnebin, pasteur à la Brévine et à Lignières, un certain nombre de lettres et copies d'actes officiels, ainsi que plusieurs manuscrits inédits de Ferdinand-Louis Gagnebin, pasteur à Amsterdam.

Le lecteur non averti trouvera peut-être que nous avons cité trop de noms qui ne méritaient pas même une mention. Nous avons jugé nécessaire de procéder de la sorte pour lier cette seconde partie à la première et pour donner à l'histoire une vue d'ensemble d'une grande famille jurassienne. Les tableaux généalogiques insérés dans cette étude lui permettront de suivre plus aisément les échelons que nous avons trop souvent dû dégringoler sans pouvoir nous y arrêter.

Il constatera la migration constante de la famille Gagnebin vers l'Ouest, selon une règle assez fréquente dans notre pays. Originaire de l'ancien Evêché de Bâle dès le début du XV<sup>me</sup> siècle, la branche que nous examinons dans ce volume s'établit au milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle à Neuchâtel, puis se scinda en plusieurs rameaux. L'un de ceux-ci devint français au milieu du XIX<sup>me</sup>, un autre américain, et l'on peut constater aujourd'hui avec regret que, depuis près d'un quart de siècle, plus un Gagnebin n'habite la terre de ses ancêtres.

## I

### DE RENAN A NEUCHATEL

Si la branche aînée de la famille Gagnebin s'est illustrée dans l'ancien Evêché de Bâle dès la fin du XVI<sup>me</sup> siècle, la branche cadette n'a pas fourni de personnages marquants avant la fin du XVIII<sup>me</sup>. Il est néanmoins intéressant de suivre brièvement son évolution depuis le moment où les deux branches se sont séparées. Nous avons vu, dans l'article paru dans les « Actes » de 1939, que tous les Gagnebin de Renan descendaient d'un certain *Jean-Richard Gaignebin*, hallebardier des troupes de l'Erguël à l'époque des guerres de Bourgogne. Ce *Jehan-Richard Gaignebin* avait eu trois fils : *Ulrich*, dont la descendance s'éteignit au milieu du XVII<sup>me</sup> siècle déjà, *Claude*, ancêtre de la branche de la Ferrière, aujourd'hui éteinte également, et *Jehan*, dont nous allons examiner la filiation.

Tout ce que nous savons de ce lointain personnage, c'est qu'il paya le cens en 1522 à Renan et qu'il fut le père d'André, Justicier en l'honorable Justice de Saint-Imier en 1574, et de Pierrellion, propriétaire foncier en Erguël.

Ce *Pierrellion*, au prénom bizarre, figure comme témoin de l'acte de partage des biens du Justicier Clément Gaignebin avec son fils Claudet, en mars 1571.<sup>1)</sup> Quelques années plus tard, en janvier 1575, il fait l'acquisition « d'ung morcel de champ gesant aux Condemynes devers bize du village de Renens ». En 1578, il est encore témoin à Renan, mais, en mars 1581, son nom est précédé du mot « feu ». Il est donc décédé entre ces deux dates, laissant quatre fils, dont nous citerons les prénoms, parce qu'ils respirent encore l'air du moyen âge : *Estevenin*,<sup>2)</sup> Engonnin, Bastian et Samson.

Au printemps de l'année 1582, *Bastian Gaignebin* épousa Anne, fille de feu Jehan Borle de Renan. En juillet 1584,<sup>3)</sup> Engonnin et son frère Bastian firent l'échange de leur clos situé « au lieu dict des Planchettes » contre la « maison et chesalx estant et gesante audit Renan avec champs et pièces de terre » appartenant à Jehan Borle de Renan. Pour parfaire l'opération, Engonnin et Bastian versèrent la somme de « deux cents et quatorze escus pistollets ».

Nous avons vu dans l'étude consacrée à la branche des Gaignebin de la Ferrière, que Bastian Gaignebin fut ambourg de Renan en 1607, lors de la célèbre contestation relative à la Côte du Droit.<sup>4)</sup> Il mourut en 1617, laissant une fille et trois fils : Les deux aînés, *Estevenin* et *Jaquillion*, occupèrent la charge d'ambourg de Renan en 1635 et en 1638, au moment où les Suédois, sous le commandement du duc Bernard de Saxe-Weimar, après avoir conquis la Haute-Alsace, traversaient le territoire bâlois, pour envahir le Fricktal autrichien.

En 1639, des bandes de guerriers suédois venues de la Franche-Comté se répandirent dans la vallée de Saint-Imier, y commirent de nombreux excès et placèrent une garnison au Château d'Erguël. Obligés de se retirer devant les Suisses appelés au secours des malheureux habitants, les Suédois pillèrent le vallon et mirent le feu à Renan. C'est dans cet incendie que disparurent les minutes des notaires et tous les anciens documents de la commune.

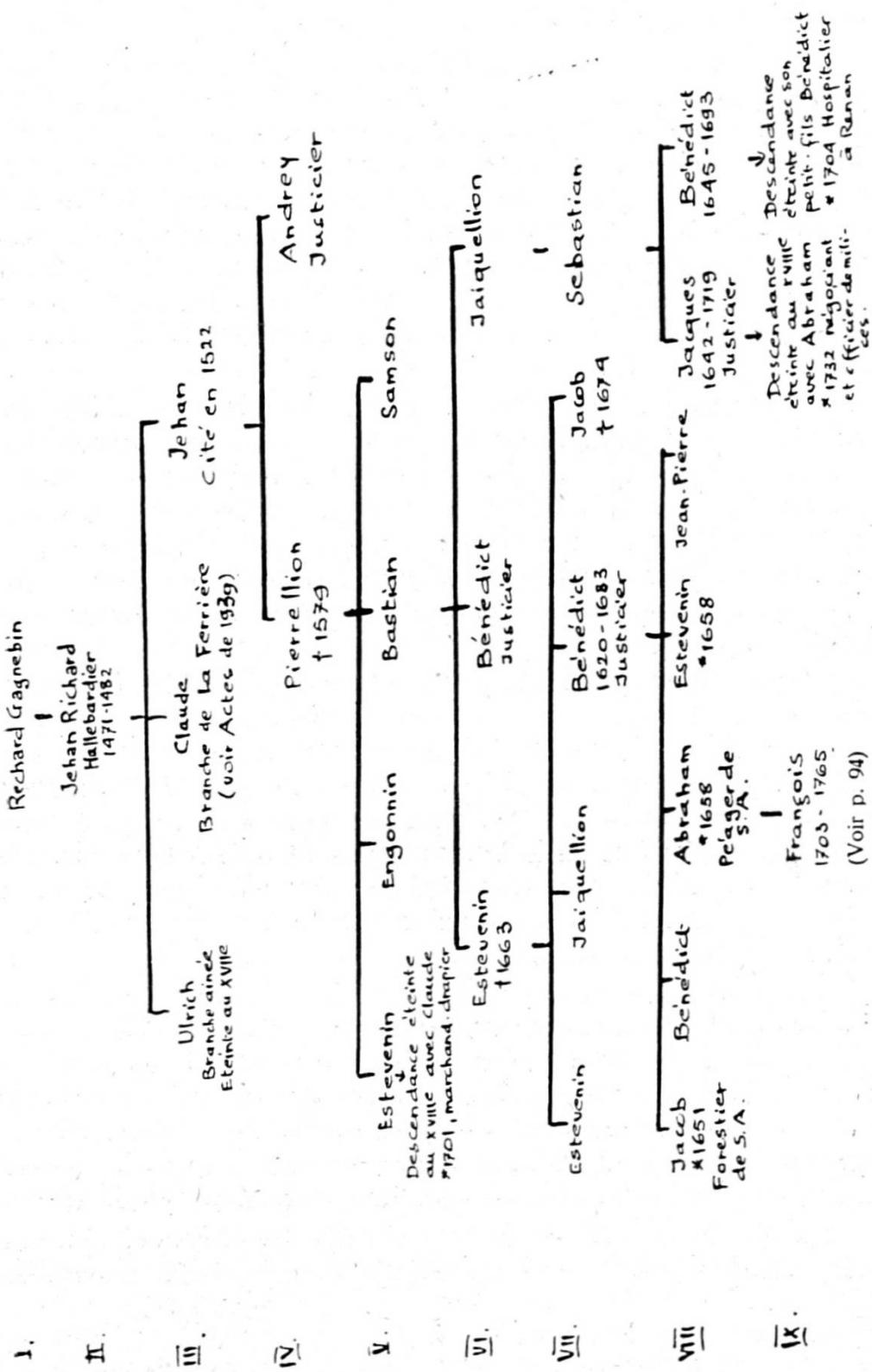
*Estevenin* mourut en 1663 à un âge très avancé. Son épouse, Marie, fille de Guillaume Monnin-Batterot, paroissien de Saint-Imier,

1) Voir les « Actes » de 1939, p. 102.

2) *Estevenin* eut un fils prénommé *Emer* qui continua la descendance jusqu'à Claude, né en 1701, allié Nicollet de St-Imier, marchand drapier en Erguël.

3) Adam Beynon, notaire à Saint-Imier.

4) Sur la signification du mot ambourg, voir les « Actes » de 1939, p. 104.



lui avait donné sept enfants. L'un d'entre eux, Jaquillion, prit part en qualité de piquier à la Guerre des Paysans en 1653 et à celle de Willmergen en 1656, avec les troupes bernoises, mais seul, Bénédict perpétua dans les mâles le nom de sa famille.

D'abord « hoste public », *Bénédict* fut nommé en 1662 Justicier en l'honorale Justice de Saint-Imier et en 1679 ancien d'Eglise de Saint-Imier. En sa qualité de Justicier, il figure dans un grand nombre d'actes comme avoué, tuteur, prêteur et témoin. C'est l'une des figures qui revient le plus fréquemment dans les documents privés de l'époque. Dans un procès en annulation de testament, *Bénédict* fut même l'avocat de l'une des parties, son « parlier » comme on disait alors. A son décès, en 1683, il laissa neuf enfants : *Bénédict* ambourg en 1672, *Jacob* ambourg en 1682, *Estevenin*, *Daniel* ancien d'Eglise et gouverneur de paroisse, *Jean-Pierre* et *Abraham*, ambourg en 1706, ainsi que trois filles, *Susanne*, *Anne-Marie* et *Bénédicte*.

En 1712, éclata la Seconde Guerre de Willmergen. Plusieurs levées d'hommes d'armes eurent lieu dans le val de Saint-Imier.<sup>1)</sup> Il est assez difficile de dire si tous ceux qui furent désignés prirent part à la bataille décisive. Il est cependant intéressant de remarquer que sur les 63 hommes désignés à Renan, on peut compter seize Gagnebin,<sup>2)</sup> notamment quatre fils du Justicier *Bénédict* : *Daniel*, *Bénédict junior*, *Abraham* et *Jean-Pierre*, deux du Justicier *Jacques*:<sup>3)</sup> *Jacob* et *Daniel*, enfin le chirurgien *Abraham Gagnebin*, habitant les Montagnes, en d'autres termes la Ferrière. Une des listes déposées à Renan nous apprend qu'*Abraham chirurgien* et *Abraham fils de Bénédict* prirent part à la guerre dans la compagnie du capitaine *Johann-Caspar Thellung*, tandis que d'autres Gagnebin étaient incorporés dans la compagnie du capitaine *Louis*. Il est fort regrettable que les grades inférieurs à capitaine n'aient pas été indiqués sur ces listes, car il est impossible de savoir s'il y avait des officiers subalternes ou des sous-officiers parmi les Gagnebin.

*Abraham Gagnebin*, l'un des fils du Justicier *Bénédict*, avait assumé les fonctions de péager de S. A. le Prince-Evêque de Bâle en Erguel, puis d'ambourg de Renan en 1706. Plus tard, il est mentionné comme caporal dans les troupes de Messieurs de Bienne. Il mourut en 1724, à l'âge de 67 ans. Sa première épouse, *Anne-Marie Matthey-Prevost*, sœur du chirurgien *Guillaume Matthey-Prevost* bien connu dans les annales de l'époque, ne lui avait

1) 11 mai, 10 juin, 6 août, etc.

2) Arch. Bienne, LIV 248-249.

3) *Jacques Gagnebin du Plan* (1642-1720) était un petit-fils de *Jaquillion*, ambourg de Renan en 1638, cité ci-dessus. Il fut Justicier de 1683 à 1720, pendant près de quarante ans et possédait une grosse fortune immobilière. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils *Abraham* (né en 1732) allié *Courvoisier*, négociant en horlogerie et lieutenant de milices. Nous n'avons pu, faute de place, donner ici l'historique des rameaux collatéraux.

donné que des filles. De sa seconde épouse, Jeanne-Marie Du Bois, du Locle, il eut encore trois filles et deux fils : François et Jean-Pierre.

François Gagnebin, baptisé le 4 novembre 1703 à Renan, se consacra à l'agriculture. Une statistique trouvée aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Berne nous apprend que Sonvilier était, en 1725, le plus gros village du Haut-Vallon, puisqu'il comptait 676 habitants, alors que Saint-Imier n'en dénombrait que 402, Renan 380 et Villeret 336. Il est vrai que la Communauté des Montagnes (La Ferrière) comptait 946 âmes réparties sur tout son territoire. Cette même statistique nous donne quelques renseignements sur les professions exercées dans le Haut-Erguel. On y trouvait six chirurgiens, un à Sonvilier, un à Renan, deux à Villeret et deux aux Montagnes ; cinq horlogers, un seul à Sonvilier et quatre aux Montagnes ; douze notaires, soit trois à Sonvilier et à Renan, quatre à Villeret et deux aux Montagnes, ce qui donne la proportion de un notaire par deux cents habitants !

François Gagnebin quitta son village natal en 1761 pour aller s'établir à Dombresson (Canton de Neuchâtel) où il mourut le 10 mars 1765, laissant trois fils et trois filles. Quelques années plus tard, sa veuve demanda à la commune de Renan une attestation d'origine. Ce curieux acte « passé en convocation générale de l'honorables communautés de ce lieu, le 2 avril 1772 » par le notaire Frédéric Gagnebin, disposait notamment :<sup>1)</sup>

• Que la suppliante Marie-Madeleine Gagnebin née Perret, ses fils Jean-François boucher à Neuchâtel et Abraham Louis Gagnebin actuellement au service de Sa Majesté Prussienne sont tous de même que leur mari et Père défunt ensemble la famille entière sortis de ce païs d'Erguel, ouvertement de leur libre et plaine volonté sans contrainte aucune, reconnaissant encore ladite veuve et ses fils vrais communiers de Renan et paroissiens de Saint-Imier, gens de bien, de bonne fame et réputation, pouvant se reproduire toutes et quantes-fois ils le trouveront à propos, pour jouir des avantages, priviléges et immunités acquises aux vrais Bourgeois...

• Que les filles issues du légitime mariage desdits François Gagnebin et Marie-Madeleine sa femme, nommées Marie-Anne, Marie-Isabelle et Lidie se soyent alliées à des non Bourgeois de ce lieu, la conduite qu'elles ont tenu avec leurs père, mère, frères et le public, pendant tout leur séjour d'ici doit être évidente en quels endroits que ce soit, et l'avant dite communauté n'a pu refuser sa déclaration là-dessus, c'est que la Famille entière dudit Gagnebin, sa veuve comprise se sont exactement comportés les uns et les autres d'une façon irréprochable, comme des personnes d'honneur et de probité, aussi longtemps qu'ils ont séjourné dans

1) Arch. de l'anc. Evêché de Bâle à Berne. Minutes du notaire Frédéric Gagnebin, 1772.

ce lieu et ont évité tous mauvais soupçons sur leur compte comme ayant vécu exemplairement ainsi que la naissance chrétienne et les sentiments naturels l'exigent. Signé : Charles-Philippe Gagnebin, ambourg et Jacob du Bois, ambourg. »

*Jean-François Gagnebin fut le seul à perpétuer sa famille, Abraham-Louis, son frère, devint officier au service de Prusse et François-Louis, le cadet, mourut alors qu'il faisait son apprentissage d'horloger chez Daniel Lesquereux, maître-horloger du Locle.<sup>1)</sup>*

Né le 24 mai 1728 à Renan, Jean-François Gagnebin s'était établi en 1759 à Neuchâtel en qualité de maître-boucher. Sans oublier le Jura, sa terre natale, il se donna tout entier à sa nouvelle patrie, comme en témoignent les parrainages de ses huit enfants issus de son mariage avec Marie-Anne Robert, fille de Daniel Robert, du Locle et de la Chaux-de-Fonds : Favarger, Fabry, Gigaud, Pury, Petitpierre, Borel, Le Chambrier, etc. La plupart de ses enfants moururent en bas âge ; le seul dont nous ayons pu suivre la trace est François-Louis Gagnebin, le premier en date d'une longue lignée de pasteurs.

*François-Louis Gagnebin naquit à Renan le 19 juillet 1758. Après avoir achevé son collège à Neuchâtel, il s'inscrivit en 1775 comme étudiant en théologie à l'Académie de Genève, sous le rectorat du célèbre naturaliste Horace-Bénédict de Saussure.<sup>2)</sup> Consacré pasteur le 8 mars 1780, il accepta, en raison de la pénurie de professeurs, d'enseigner le latin au Collège de Neuchâtel. D'autres ministres du Saint-Evangile professaient le grec, la littérature ou la philosophie. Ainsi le propre recteur du Collège, Henri de Meuron, était tout à la fois suffragant à Saint-Blaise et professeur en Belles-Lettres.*

Le 13 mars 1783, « faisant attention au mérite distingué dudit François-Louis Gagnebin, à ses talents, au zèle et à l'exactitude avec lesquels il remplit les fonctions importantes dont il est chargé à l'égard de notre jeunesse », nous dit un parchemin conservé dans les Archives de famille, « Nous les Quatre-Ministraux nous recevons, associons et incorporons led. Sr. François-Louis Gagnebin et ses descendants à perpétuité, nés et à naître en loyal mariage, pour être et devoir être Bourgeois Interne et communier de cette ville... et être en conséquence participants à tous les Biens, Revenus, Droits, Franchises, Priviléges et Prérogatives, appartenant à ladite ville et Bourgeoisie... » Plus loin, nous pouvons lire « Donné audit Neuchâtel dans notre Hôtel de Ville, le lundy dix-septième mars mil sept cent quatre vingt trois ». <sup>3)</sup>

1) Contrat d'apprentissage du 14 oct. 1760, signé Fréd. Gagnebin, notaire.

2) Livre du recteur de l'Académie de Genève, 16 déc. 1775.

3) Lettres de bourgeoisie signées C. J. Bovet et Jer. Boyve.

En 1795, à l'âge de trente-sept ans, François-Louis Gagnebin fut nommé pasteur à la Brévine, poste qu'il occupa jusqu'en 1803.

Le 2 juillet 1798,<sup>1)</sup> il était reçu bourgeois de Valangin et le lendemain,<sup>2)</sup> il était incorporé dans le noble et vertueux Corps des bourgeois de cette Seigneurie.



*Charlotte Gagnebin,  
née de Coffrane*

(Photo Molly)

(Propri. B. Gagnebin)

Dans les lettres de bourgeoisie, datées du 2 juillet, il était dit notamment que « S. M. ayant manifesté à Son Conseil d'Etat par un gracieux rescrit en date du 14<sup>me</sup> mars de la présente année, que sur la proposition que Nous (Louis-Théophile de Béville, Gouver-

1) Lettres de bourgeoisie signées G. Tribolet.

2) Lettres d'incorporation signées J. P. Favre.

neur et lieutenant-général de la Principauté de Neuchâtel) lui avons fait de daigner accorder la qualité et condition de bourgeois de Valangin au Sr. François-Louis Gagnebin, Ministre du Saint-Evangile et Pasteur à la Brévine, reconnu par le Conseil d'Etat comme une personne méritante et qualifiée pour obtenir cette faveur, Elle



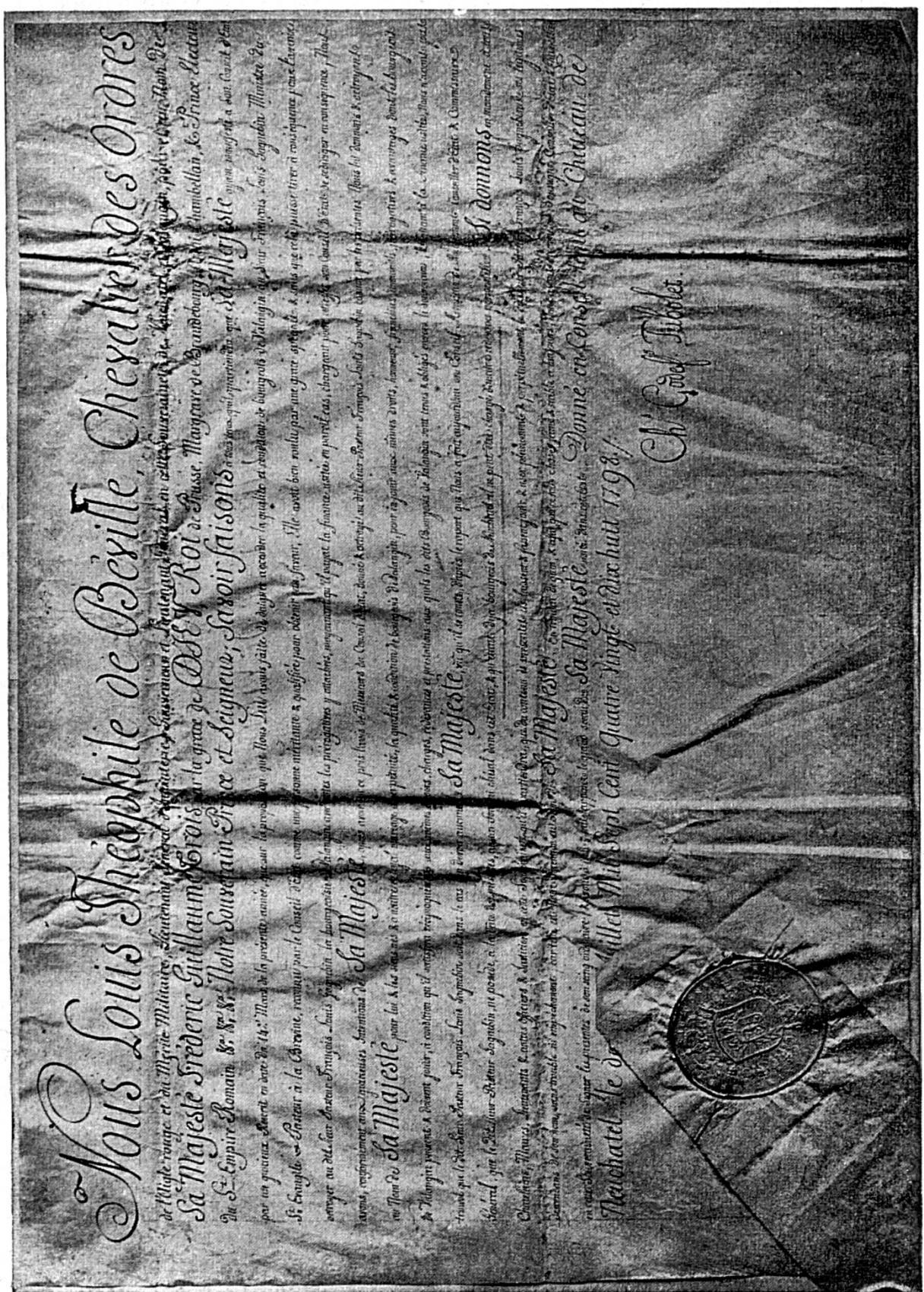
*François-Louis Gagnebin*  
1758-1812

(Photo Molly)

(Prspr. B. Gagnebin)

avoit bien voulu par une grâce spéciale ...octroyer audit Sieur Pasteur F.-L. G. la bourgeoisie de Valangin... »

Nommé pasteur à Lignières en 1803, François-Louis Gagnebin cumula pendant plusieurs années ces fonctions avec celles de pasteur à l'Abbaye de Saint-Jean et de visiteur du Colloque de la ville. Il se dépensa sans compter dans ce ministère trop tôt interrompu et c'est pourquoi immédiatement après sa mort, la commune



Lettre de bourgeoisie de Valangin du 2 juillet 1798.

de Lignières décida de lui ériger une tombe dans un des bas-côtés de l'Eglise. La pierre tombale porte comme épitaphe :

Cy-git

Vénérable François-Louis Gagnebin  
Elu pasteur de l'Eglise de Lignières  
le 8 juin 1803 décédé le 29 juillet et  
enterré le 1 août 1812 âgé de 54 ans.  
En reconnaissance de ses bienfaits et de ses  
soins pour l'instruction de la jeunesse la  
Communauté de Lignières lui a érigé cette tombe.  
Auprès de lui repose son vertueux beau-père David  
Henry de Coffrane mort le 11 et enterré le 14 janvier 1807

Cette inscription entoure les armes de François-Louis Gagnebin, armes écartelées au 1 et 4 à une étoile, au 2 et 3 à une rose.

Ce très digne pasteur avait épousé le 18 janvier 1782 Charlotte de Coffrane, fille de David-Henry, bourgeois de Neuchâtel et Valangin, greffier de Rochefort. L'un de ses frères, Edouard de Coffrane était médecin à Berlin, un autre, Samuel-Louis, lieutenant-colonel au service de Prusse. De cette union naquirent sept enfants : deux moururent en bas âge ; l'aîné des survivants, Ferdinand-Louis, lithographe du roi à Neuchâtel, fit partie du Conseil de la ville pendant seize années, le second, Henri-Daniel et le cadet, Charles-Louis furent ministres du Saint-Evangile comme leur père, le troisième enfin, Henri-François émigra en France, où il fut la souche de deux brillants officiers de l'armée française.

## II

### LES LITHOGRAPHES DU ROI A NEUCHATEL

L'aîné des fils de François-Louis Gagnebin, pasteur à Lignières, *Ferdinand-Louis*, était né le 4 avril 1783 à Neuchâtel. Il ouvrit un atelier de lithographie à Saint-Blaise en 1815, puis se transporta aux Sablons huit ans plus tard et, en 1830, acquit une propriété à l'Ecluse pour y installer ses presses. Dans une lettre adressée à son fils aîné le 19 août 1830, il décrivait son acquisition en ces termes :

« La maison est fort jolie, au milieu d'un beau verger et d'un jardin et au-dessus, jusqu'à la route des parcs, vingt ouvriers<sup>1)</sup> des meilleures vignes. Nous n'irons l'habiter qu'au printemps, parce qu'il me faut y établir une grande chambre pour les presses. »

Lors des événements révolutionnaires de l'automne 1831, qui faillirent entraîner la rupture avec la Prusse, Ferdinand-Louis Gagnebin fut, avec son fils Charles-Ferdinand, un des ardents défenseurs de la cause royaliste et, pour ces motifs, décoré le 26 mars 1832, ainsi que son fils et l'un de ses neveux, de la

1) Mesure de surface valant 31/2 ares environ.

Médaille de Fidélité que le roi Frédéric-Guillaume III avait instituée pour récompenser ses sujets « de la fidélité au roi » qu'ils avaient manifestée « pendant les événements qui ont agité le pays et compromis la sûreté de l'Etat. »

C'est à cette même époque que Ferdinand Gagnebin reçut l'autorisation de s'intituler Lithographe du Roi à Neuchâtel. Le 5 mai 1832, il entrat au Conseil des LX de la ville, en même temps qu'Auguste de Montmollin et Alphonse de Sandoz-Fanel et,



*Ferdinand-Louis Gagnebin  
1783-1850*

(Photo Molly)

(Propri. B. Gagnebin)

en mai 1840, il était nommé lieutenant de la Noble compagnie des Mousquetaires.

Dans son ouvrage sur « La Gravure neuchâteloise », paru à Neuchâtel en 1928, M. Boy de la Tour consacre une page à F.-L. Gagnebin. « Il a publié, nous dit-il, un grand nombre de planches et mis en circulation sous forme d'en tête de factures, de papiers à lettres, etc., beaucoup de vues de monuments et de sites,

la plupart d'après les dessins ou les estampes des artistes ses contemporains. » Et M. Boy de la Tour de citer à titre d'exemples une vingtaine de planches isolées :

Les Bains d'Yverdon, l'Union, bateau à vapeur sur le lac de Neuchâtel, une carte du canton, un portrait de Frédéric-Guillaume III, accompagné de ce charmant quatrain :

Douceur qui fait aimer sa loi  
Bonté prévoyante et sévère  
Telle est l'image d'un bon père  
Et le portrait de notre roi.

ainsi qu'une série de lithographies généralement encadrées d'une large bordure ornementée et signées « lith. Gagnebin à Neuchâtel » : la Croix du marché, le port de Neuchâtel et l'hôtel des Alpes, la Trouée du Seyon, la place du Marché, l'hôtel du Faucon, l'Eglise collégiale, l'Hôtel de Ville, le Gymnase, trois aspects de la Chaux-de-Fonds et une vue générale du Locle.

On pourrait ajouter la collection complète des costumes suisses dessinés par König, les carabiniers neuchâtelois gravés par Doudiet, la prestation des serments à Valangin en 1840, le port et le lac de Neuchâtel en hiver 1830, l'ancien et le nouveau temple de Colombier, une vue de Lignières, ainsi que les portraits de Jean Calvin et de Guillaume Farel, gravés par Convert.

Quelques-unes de ces lithographies ont été reproduites dans le « Musée Neuchâtelois » et tout récemment encore M. Jacques Petitpierre, dans le deuxième volume de « Patrie neuchâteloise » et M. Marcel Godet, dans ses « Dernières nouvelles d'il y a cent ans » ont donné des reproductions du lac gelé en 1830 et de la prestation des serments à Valangin le 4 août 1840.

De sa première épouse, Elisabeth, fille de Daniel Junod, de Cornaux et Valangin, Ferdinand Gagnebin avait eu un fils, Charles-Ferdinand, dont il sera plus longuement question dans ce chapitre. De sa seconde femme, Elisabeth, fille de Jean-Pierre Belrichard, maire de Courtelary et lieutenant-baillival d'Erguël, il eut trois filles et un fils. Ce dernier, appelé Jean-François (1822-1896) partit pour les Etats-Unis, s'y maria à l'âge de dix-neuf ans et devint professeur dans un Collège de l'Etat de New-York. En raison des difficultés qu'il éprouvait à faire comprendre son nom, Louis Gagnebin demanda aux autorités la permission de supprimer le second « g » de Gagnebin et s'appela dès lors Ganebin. Il mourut le 5 avril 1896, laissant sa femme, Elmira, fille de Joseph Wager of le Ray, praticien en droit, et trois enfants : deux fils restés célibataires et une fille, Emily-Augusta, épouse de George-Edwin Hodge.

Né le 13 février 1816 à Saint-Blaise, *Charles-Ferdinand Gagnebin* s'était distingué lors des événements révolutionnaires de 1831 et avait reçu, comme nous l'avons dit, la Médaille de Fidélité,

pour son loyalisme. En 1840-41, il fit un séjour d'une année en Allemagne, pour se perfectionner dans la lithographie. Ses lettres ont été conservées dans les archives de famille. C'est une amusante correspondance entre le père qui freine l'ardeur juvénile de son fils et ce dernier qui explique et défend ses écarts. En voici d'ailleurs quelques extraits :

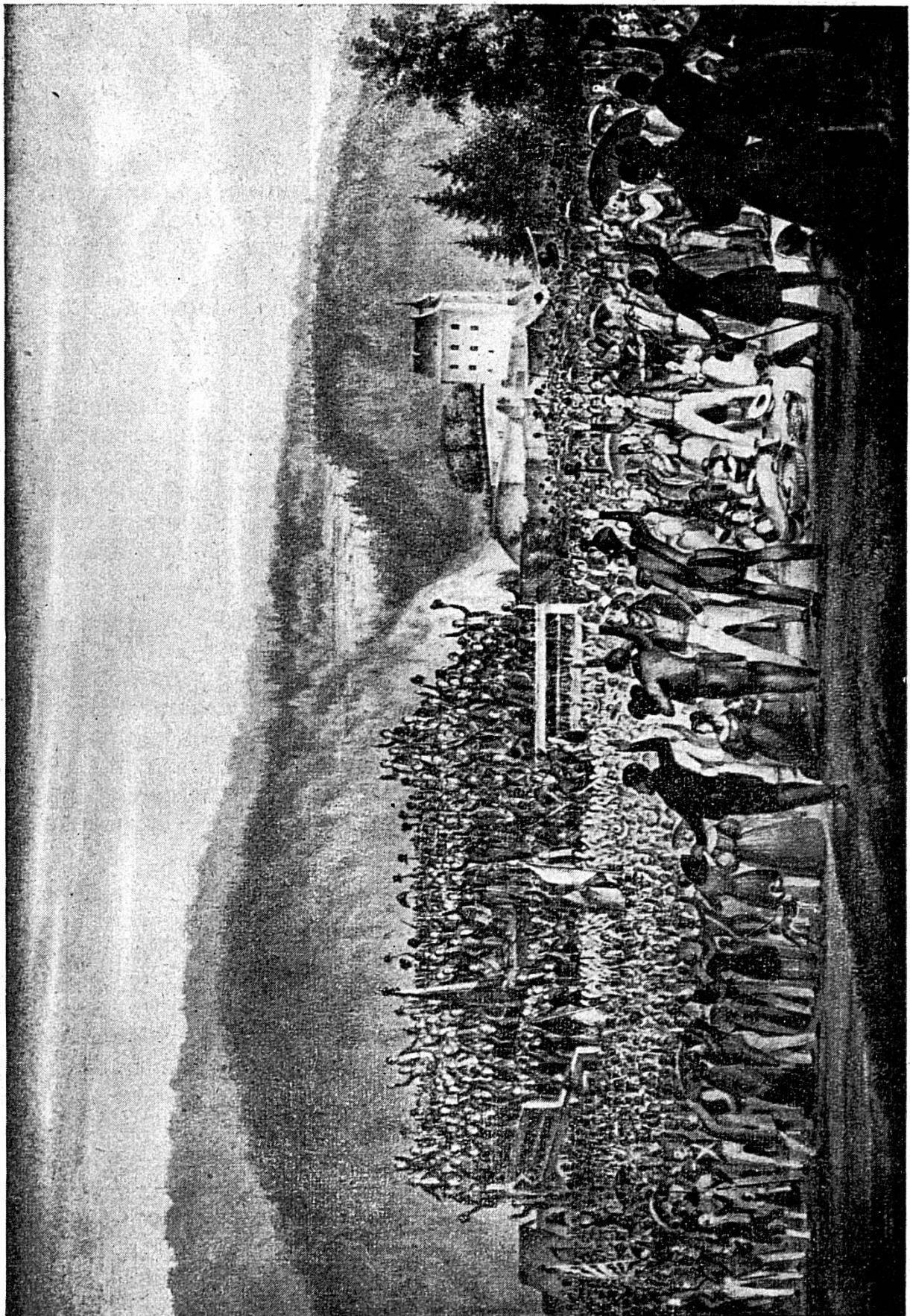
Charles-Ferdinand part de Bâle le 3 avril 1840 à 5 heures du matin pour Fribourg-en-Brisgau, où il arrive à midi par le « Eilwagen ». Il commence son apprentissage dans une lithographie de bonne renommée, mais ne s'y plaît pas et, au bout de quelques jours, entre chez Herder, où il restera trois mois.

Le 24 juin, son père lui écrit de Neuchâtel : « Nous sommes dans les fêtes funèbres jusqu'au cou ; hier, les autorités du pays étaient rassemblées ici pour aller faire leur compliment de condoléance sur la mort de notre bon Roi. Notre Conseil général et ceux des trois autres bourgeoisies s'étaient réunis à l'hôtel de Ville et nous nous sommes rendus en cortège au château au son de toutes les cloches de la ville, qui ont été en branle depuis 9 heures du matin à une heure et au bruit de 101 coups de canon, tirés depuis la Boine ; c'était imposant à voir tout ce monde en grand deuil, crêpes pendant, nous devons le porter pendant trois semaines et les conseillers d'Etat pendant six semaines. On attend tous les jours Monsieur de Pfuel pour la prestation des serments au nouveau Roi, ce sera une grande fête dans tout le pays. »

Dans sa réponse, Ferdinand apprend à son père qu'il a une fois de plus changé de lithographie. Il le rassure immédiatement en lui annonçant qu'il a gardé une épreuve de tous ses ouvrages. « Je connais la gravure dans tous ses détails et c'est ce que l'on exige en Allemagne », ajoute-t-il. Il ne me reste qu'à bien apprendre l'impression des « dessins au crayon ».

Après un séjour de trois mois à Fribourg, le jeune lithographe part pour Strasbourg. Il y reste une dizaine de jours et écrit : « Je vois tous les jours le télégraphe depuis ma chambre, il donne les nouvelles de Paris en six minutes quoiqu'il y ait 130 lieues. »

Le voilà à Baden-Baden, émerveillé par le monde élégant qui remplit les théâtres et peuple les rues : « Tu ne te fais pas d'idée », écrit-il le 22 juillet, « le beau monde que l'on voit à Bade, ce ne sont que princes, princesses, ducs, comtes et barons avec brillants équipages, aussi les maisons y sont autant de palais, la grande partie neuves, et servant à loger tout ce monde, le vaste salon de conversation, où l'on joue à la roulette et où tous les soirs de sept à onze heures, un orchestre de trente-deux musiciens exécute des airs de toute espèce. Vendredi passé, un jeune Parisien qui prenait les eaux depuis huit jours a joué et



*La prestation des serments à Valangin, le 4 août 1840*

Lith. Gagnebin

Gravé par Doudet

Propr. M. Marcel Godet

» perdu toute sa fortune en une soirée et s'est brûlé la cervelle de  
» deux coups de pistolet, dans un petit bois à côté de l'hôtel des  
» jeux... Le grand duc est ici depuis quinze jours avec ses enfants,  
» il ne sort qu'en carrosse à six chevaux, je l'ai vu deux fois, c'est  
» un fort bel homme. »

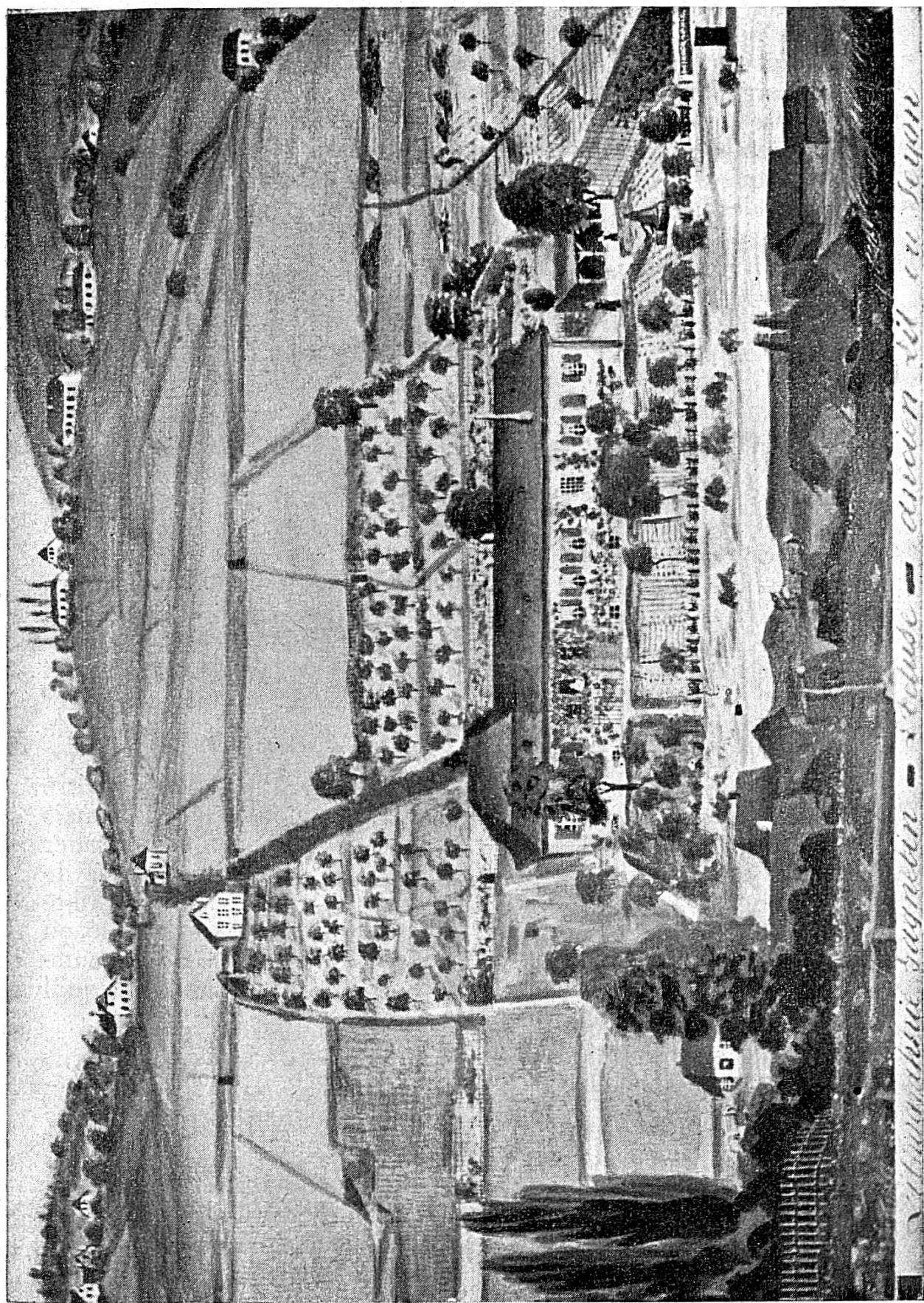
A Neuchâtel, Ferdinand-Louis s'étonne de ces déplacements perpétuels. Tout d'abord, il ne dit mot de son mécontentement, espérant que son fils se rendra lui-même à la raison, puis il s'émeut, s'inquiète, se fâche. Le 25 août, sa plume trace ces mots : « Je t'avoue, mon cher ami, que je ne vois pas tes changements de place continuels avec plaisir, car en voilà déjà cinq depuis ton départ et si tu as l'occasion de te bien perfectionner surtout dans les dessins à la craie, où tu es actuellement, crois-moi, restes-y. »

Sa lettre n'aura pas plus de succès que les précédentes recommandations. Le 16 août, Charles-Ferdinand écrit de Carlsruhe : « Trente mille hommes de troupes wurtembergeoises, hessoises et badoises seront passées en revue par trois souverains à quelques lieues d'ici, je me réjouis beaucoup de voir cette grande réunion d'hommes. » Tous les jours il assiste à la parade et y retrouve son ami, le jeune Chambrier, fils du maire de Valangin.

Cependant Ferdinand songe déjà à quitter Carlsruhe, pour se rendre en Prusse. Voici quelles sont ses raisons : « Il (Wagner, lithographe) a un atelier de douze presses, dont dix en activité, et qui est tout à fait, quant à la beauté et à l'ordre, dans le genre de celui de Lemercier à Paris, aussi y serais-je resté avec plaisir si j'avais pu y imprimer de tems à autre du crayon, car je tiens beaucoup à apprendre cette partie qui est la plus difficile et que je ne connais qu'imparfaitement ; je veux pour cela essayer d'aller encore jusqu'à Francfort... »

Le 1<sup>er</sup> novembre, il écrit de cette dernière ville à son père, pour lui raconter, d'une manière d'ailleurs assez pittoresque, son premier voyage en chemin de fer. « Le 14, je partis pour Mannheim par le chemin de fer ; la distance est de quatre bonnes heures et nous fîmes le trajet en 17 minutes, ainsi juge avec quelle rapidité l'on marche, aussi j'étais tout étourdi en descendant de wagon ; pendant la course il me semblait que tout tournait devant moi, on peut à peine voir une personne qui est plantée pour vous regarder passer, tellement ça va vite. »

« Le 21, je m'embarquai sur le bateau à vapeur et arrivé à Mayence le soir, j'y visitai douze lithographies... Le 23, je pris de nouveau le chemin de fer pour Francfort, et nous franchîmes la distance qui est de huit et demie lieues, en cinq quarts d'heure. J'étais sur le point de repartir pour Carlsruhe, mais comme l'argent me manquait, car le voyage et surtout ce maudit gros coffre que



Lithographie Gagnebin, à l'Ecluse

je traîne après moi et qui me coûte plus que ma personne, m'avait vidé ma bourse... »

Plus tard, il avouera qu'il a joué et perdu une bonne partie de son argent à la roulette à Baden-Baden. « J'ai loué une petite chambre au premier étage en descendant du ciel, écrit-il le 29 novembre, pour quatre florins par mois et d'où j'ai une vue magnifique sur le Mein et les alentours, c'est un vrai petit port de mer devant mes fenêtres, je vois arriver et partir les énormes barques qui ont la forme de vaisseaux et les longues flottes de bois qui vont en Hollande. »

Après un apprentissage de trois mois dans la lithographie Dondorff qui était l'une des plus réputées d'Allemagne et d'Europe, Charles-Ferdinand quitta Francfort le 21 février 1841, pour Carlsruhe, où il fut engagé, sur le vu de ses magnifiques certificats, comme imprimeur-lithographe dans l'Institut Artistique de la Cour. Au bout de quinze jours, les directeurs de cet Institut lui offrirent une place de professeur de lithographie dans cet Institut, mais il refusa, considérant que son « exil » avait assez duré.

Dès son retour à Neuchâtel en 1841, il épousa Rose-Hélène Burgat, de Montalchez, à laquelle il n'avait pas adressé une seule lettre pendant son séjour en Allemagne, quoiqu'ils fussent fiancés. L'année suivante, ils eurent leur premier enfant, prénommé Elisabeth-Louise. Le roi Frédéric-Guillaume IV et la reine Elisabeth-Louise, née princesse de Bavière, daignèrent être les parrain et marraine de l'enfant. Quatre autres enfants vinrent encore égayer leur foyer, mais aucun d'entre eux ne perpétua dans les mâles le nom des Gagnebin.

Quant à Ferdinand-Louis Gagnebin, il faillit devenir Maître des Clefs (membre des Quatre-Ministraux) au nouvel an 1841, mais fut battu d'une voix par Louis Jeanjaquet, qui en fut le dernier titulaire. La révolution de 48 balaya les anciennes institutions de la Principauté et Ferdinand Gagnebin perdit son titre de Lithographe du Roi et son siège de député au Conseil de la ville ou des XL. Le 18 mai 1850, il s'éteignait à Neuchâtel, âgé de soixante-sept années. Son fils ne lui survécut que douze ans, puisqu'il mourut à son tour le 16 novembre 1862.

### III

#### DE LA RÉVOLUTION DE 1848 A L'HISTOIRE DES ÉGLISES WALLONES

Ferdinand-Henri Gagnebin naquit le 3 décembre 1816 dans le presbytère d'Engollon. Son père, Henri-Daniel, né le 18 août 1784, était le second fils du pasteur François-Louis Gagnebin et par conséquent le frère puîné du lithographe du roi de Prusse. Il avait

été nommé, en 1810, pasteur à Engollon et Fenin et devait échanger ce poste, vingt-deux ans plus tard, contre celui de Fontaines et Cernier. Il ne faut donc pas s'étonner si les goûts et les aptitudes de Ferdinand-Henri ne tardèrent pas à le diriger vers les études théologiques. A l'âge de vingt ans, il fut admis à la Faculté de théologie de Neuchâtel, où il fut l'élève de Perret-Gentil, le traducteur de la Bible, puis il se rendit à Berlin, pour suivre les



*Henri-Daniel Gagnebin  
1784-1838*

(Propr. B. Gagnebin, Genève)

cours de Hengstenberg et de Néander. Son père mourut subitement, le 20 mars 1838, âgé de 54 ans seulement, et Ferdinand-Henri dut songer à se procurer de nouvelles ressources pour continuer sa théologie. Il se rendit à Stettin, près de Stuttgart, où il enseigna le français dans un grand collège et put poursuivre ainsi ses études, d'abord à Erlangén, puis à Berlin.

Le 2 novembre 1841, il recevait à Neuchâtel la consécration au saint ministère, mais il dut tout d'abord se contenter d'exercer les fonctions de ministre impositionnaire. En attendant de trouver un poste fixe, il fonda un pensionnat de jeunes gens, auquel il donna un important développement, si bien qu'il put bientôt songer à fonder un foyer. Le Registre des mariages de l'église paroissiale de la ville de Neuchâtel nous informe que :

« Le 8 juillet 1846 a été béni le mariage de Ferdinand-Henri Gagnebin, Ministre du Saint-Evangile, Bourgeois de Neuchâtel et Valangin, Communier de Renan, né à Engollon le 3 décembre 1816, domicilié à Neuchâtel, fils de feu Henri-Daniel Gagnebin, vivant Pasteur à Fontaines, et de Suzanne-Emilie née Langel, avec Charlotte-Henriette Junod, née à Zurich le 3 octobre 1823, domiciliée à Auvernier, fille de feu Charles-Henri Junod, vivant Conseiller d'Etat, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Communier d'Auvernier, Bourgeois de Neuchâtel et Valangin, et de Charlotte née Schulthess, sa femme. » Cette union fut heureuse, puisque cinq enfants vinrent égayer tour à tour le foyer paternel.

Ferdinand-Henri Gagnebin se sentait néanmoins plus attiré par le ministère que par l'enseignement. Le 20 mai 1849, il était élu pasteur de la paroisse des Planchettes, poste qu'il occupa jusqu'au moment où la paroisse des Eplatures le choisit, un dimanche d'avril 1853, pour son premier titulaire. Rien ne semblait devoir troubler cette paisible carrière, lorsqu'éclata le mouvement royaliste du 3 septembre 1856. On sait que cette contre-révolution échoua et que le gouvernement républicain fit saisir comme otages toute l'élite du parti royaliste, afin de contraindre le roi de Prusse à renoncer à ses droits sur Neuchâtel. Pendant quatre mois, la prison du chef-lieu se vit remplie d'hommes connus pour leur attachement à la cause de Frédéric-Guillaume, les Pourtalès, de Meuron, de Gélieu, Wesdehlen père et fils, de Perregaux, de Pury, plusieurs professeurs et même des pasteurs, parmi lesquels on pouvait compter M. Perret-Gentil et Ferdinand-Henri Gagnebin.

Dans l'article qu'il publia dans le « Bulletin de la commission de l'histoire des églises wallones », en 1890, Henri-Auguste Gagnebin affirme que son père « avait ignoré le mouvement révolutionnaire, mais que son affection et sa reconnaissance pour la famille royale étaient connues. » En 1832, déjà, il avait reçu du gouverneur de Pfuel la médaille de fidélité instituée par le roi de Prusse pour récompenser le loyalisme de ses sujets. Il avait ensuite passé plusieurs semestres à Erlangen et à Berlin et, après la révolution de 48, n'avait nullement caché ses sympathies pour l'ancien régime.

Ferdinand-Henri Gagnebin ne semble cependant pas avoir joué de rôle durant les événements de septembre et rien ne nous

permet de dire qu'il ait assisté, ainsi qu'on l'a prétendu, à la célèbre réunion du cabinet noir, à Sigmaringen, où, sous la présidence de Frédéric Petitpierre-de Wesdehlen, fut décidée la révolution de septembre. Au milieu de janvier 1857, les prisonniers furent relâchés, grâce à la médiation de Napoléon III, mais obligés,



*Ferdinand-Henri Gagnebin  
1816-1890*

de quitter provisoirement le territoire de la Confédération. Tôt après, le pasteur des Eplatures était chargé par les réfugiés neuchâtelois de se rendre à Berlin, avec M. Humbert de la Sagne, pour soutenir la cause des royalistes et persuader le roi de Prusse

de refuser toute transaction. « Les délégués », nous dit M. Paul Baillods, dans le « Musée Neuchâtelois » de mai/juin 1930, « reçus avec bienveillance, trouvèrent le roi et sa cour divisés au sujet de Neuchâtel. Le baron de Manteuffel, ministre des affaires étrangères, opinait pour l'abandon... par contre, le parti de la Cour, qui obéissait à l'impulsion de M. le lieutenant général de Gerlach, soutenait les royalistes neuchâtelois, en préconisant le « statu quo ». Frédéric-Guillaume, toujours indécis, hésitant entre les deux solutions, désira s'éclairer des conseils de deux royalistes neuchâtelois restés étrangers au mouvement du 3 septembre. » C'est la raison pour laquelle MM. Frédéric de Rougemont et Alphonse de Pury vinrent à Berlin au début de février 1857. « Toutes les nuances de l'opinion se trouvaient donc représentées à Berlin : la restauration par M. Gagnebin et son collègue ; l'abandon pur et simple par M. le baron de Pury ; l'abandon conditionnel par M. de Rougemont. Quant au « statu quo », on avait pris les armes pour en sortir, et si M. Gagnebin le favorisait peut-être sans s'en douter, le parti de la Croix<sup>1)</sup> était seul à le vouloir. Et le roi les adoptait tour à tour, ne parvenant pas à se décider. »

C'est pendant ce séjour à Berlin, le 8 février 1857, que Ferdinand-Henri Gagnebin prononça dans la chapelle royale, en présence du roi et de la reine, le remarquable sermon sur la foi en Jésus-Christ, qui fut imprimé par ordre de S.M. chez J.-F. Starcke à Berlin. Quelques jours plus tard, le Conseil d'Etat de Neuchâtel destituait Ferdinand-Henri Gagnebin de ses fonctions de pasteur de la paroisse des Eplatures, sous prétexte de son voyage à Berlin. Il n'avait été que suspendu jusqu'alors et aurait peut-être pu reprendre son poste, au moment où la question de Neuchâtel aurait été réglée. Les conférences de Paris mirent fin, au mois de mai 1857, à une situation devenue tout à fait anormale au milieu du XIX<sup>me</sup> siècle. Le roi de Prusse renonçait à ses droits sur son ancienne principauté et se contentait de garder le titre de prince de Neuchâtel.

Nous ignorons si Ferdinand-Henri Gagnebin fut chargé par Frédéric-Guillaume d'une mission en France, car il se rendit à Paris à la fin de février 1857 et revint à Berlin le 10 mars de cette même année, comme en témoigne un passeport conservé dans les Archives de famille déposées au Château de Neuchâtel. Le ministre du Saint-Evangile y est décrit d'une taille de 5 pieds 6 1/2 pouces (environ 1 m. 70), les cheveux brun clair, le front haut, les yeux gris, la bouche moyenne, les sourcils et la barbe bruns. En tout cas, Ferdinand-Henri reçut de l'argent à distribuer aux royalistes

<sup>1)</sup> Le parti de la Cour ou de l'extrême droite avait pour organe la « Gazette de la Croix », d'où son nom de parti de la Croix.

et, au début d'avril 1857, il fut nommé chevalier de l'Ordre de Hohenzollern.

L'arrêté du Conseil d'Etat l'obligea à se créer une situation en dehors de sa terre natale. Voici comment son fils Henri-Auguste raconte son installation en Hollande:<sup>1)</sup>

« Un compatriote, pasteur à Amsterdam, M. Guye, fit alors une démarche pour que M. Gagnebin vînt en Hollande où plusieurs portes pouvaient s'ouvrir. C'était en mars 1857. Retenu provisoirement à Amsterdam pour remplacer M. Fréd. Chavannes, alors en congé, il fut définitivement appelé, le 22 juillet, à succéder à ce vénérable pasteur. Le même jour, une lettre de son ancienne paroisse le rappelait en Suisse; comme la votation d'Amsterdam avait précédé d'une heure l'arrivée de cette lettre, M. Gagnebin y vit une direction providentielle. » C'est ainsi que commença un ministère qui devait durer trente-deux années, c'est sur ce nouveau théâtre d'activité, bien différent de celui d'une petite paroisse des montagnes neuchâteloises que Ferdinand-Henri allait devenir l'un des pasteurs les plus populaires de l'Eglise wallonne, c'est encore à Amsterdam qu'il rédigea les travaux historiques qui devaient le faire connaître dans l'Eglise réformée de France.

Dès le début, Ferdinand-Henri se trouva en présence d'un auditoire d'environ deux mille personnes et, bien souvent, les derniers arrivants ne trouvèrent place que sur les escaliers de la chaire. L'ancien pasteur des Eplatures s'imposa immédiatement par sa foi et sa parole et, durant son long et fécond ministère, il sut se montrer digne de la chaire qu'avait illustrée, vingt ans auparavant, le célèbre Athanase Coquerel.

Devenu l'un des membres les plus influents du clergé wallon, Ferdinand-Henri Gagnebin fut appelé à plusieurs postes importants. Il siégea à plus d'une reprise dans le corps supérieur qui administre cette Eglise, dirigea les études de langue française des étudiants qui se préparaient au ministère et présida la commission chargée de composer un nouveau recueil de cantiques. Plusieurs de ses sermons furent imprimés soit en français soit en hollandais. On peut en trouver la liste dans le « Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel » ainsi que dans le tome VII du « New Nederlandsch Biografisch Woordenboek ».

En novembre 1859, le Synode de l'Eglise neuchâteloise lui faisait savoir que le Grand Conseil avait admis que l'amnistie générale prononcée à la suite des événements de septembre 1857 s'étendait également aux ecclésiastiques qui avait été suspendus ou

1) Bulletin de la Commission de l'histoire des Eglises wallones, tome IV, 1890, p. 405

### Articles concernans

de Réformation de l'Eglise de Neuchâtel, et de l'ordre qui se doit tenir et garder en icelle, dressé aux moins d'Octobre et Novembre, l'an de grâce nostre Seigneur courant 1541.

L'article précédent à qui il appartient d'escrire est consacré au pasteur est tel. Item entendons que ce sera que chose connue et de Dieu en cet endroit de sonne et garder l'ordre de l'Eglise ancienne, ven que ce ne nous est qu'une innovation et enseignement de ce qui est moins à la doctrine sainte. C'est qu'il nous semble pour obvier à toute personne et marchante doctrinaire qui nous pourroit estre apportée, par moy ne soy quis, au grand deshonneur, confusion et ruine de l'union de notre Eglise. Disons et entenions que vraiment les ministres doivent premièrement être en la curie celleuy quion devra mettre en officie de pasteur, puis apres qu'il soit presenté à la Seigneurie, ainsi qu'que devant il a plu à la grace de monseigneur le Gouverneur, au nom de nosme Seigneur Jesus Christ, de permettre cy dessous. Et si iceluy est trouvé dignus et capable pour exercer ce Sainct ministere, alors que la Seigneurie le recevra et accepte, en luy donnant ses insignes, tout finallement le ministre auquel au temps de la vindication, ainsi qu'il soit receu par un commun consentement de la compagnie des fidèles. Et s'il estoit trouué indeigne et insuffisant de vie et de doctrine, et denonstrie tel par probation legi timos. Entendons qu'il faudroit brencher proceder en nouvelle election pour en prendre un autre, en observant l'ordre dessus declaré.

destitués de leurs fonctions. En réponse à cette notification, Ferdinand-Henri Gagnebin adressa cette fort belle lettre :

« Monsieur le président et Messieurs les membres du Synode  
de l'Eglise neuchâteloise.

« Monsieur le président et Messieurs, très chers et honorés  
Frères.

« C'est avec une vive joie que j'ai reçu la communication que  
vous avez bien voulu me faire et de vos démarches auprès du  
Grand Conseil et de la réponse de cette autorité, au sujet de la  
position exceptionnelle qui m'était faite par le Conseil d'Etat,  
contrairement à l'amnistie générale prononcée en juin 1857. C'est  
un acte de justice, un peu tardif, il est vrai, mais qui n'en  
excite pas moins ma reconnaissance envers vous. Neuchâtelois de  
cœur, j'ai servi pendant seize années l'Eglise de ma patrie avec  
tout le dévouement dont Dieu me rendait capable, et c'était pour  
moi un sujet de profonde douleur, que de me voir officiellement  
exclu de la Compagnie de pères et frères auxquels je suis  
fortement attaché, et cela par l'acte arbitraire d'une autorité qui  
n'agissait point à mon égard dans les limites de sa compétence.  
Aussi est-ce avec joie que je me verrai de nouveau inscrit dans  
l'Etat officiel du clergé neuchâtelois, et que je demande de bien  
vouloir y pourvoir.

« Maintenant, Dieu m'a amené à Amsterdam, et par sa  
bénédiction il y fait fructifier mon ministère ; les liens étroits  
qu'il a formés lui-même entre l'Eglise wallonne et moi, sont de  
telle nature que je ne me sens pas la liberté de les rompre de  
mon propre chef. Je reste donc, pour le moment, au poste que  
Dieu m'a assigné dans sa bonté. Cependant, je n'oublie pas, et  
je vous prie de vous en souvenir, que je me dois avant tout  
à l'Eglise de ma patrie ; et je suis prêt à y rentrer, dès qu'elle  
aura besoin de mes services, et que Dieu me montrera clairement  
que telle est sa volonté.

« En implorant sur vos personnes et sur vos travaux la  
bénédiction de notre Dieu, je vous prie, Monsieur le président  
et Messieurs très chers et honorés frères, de me conserver une  
place dans vos cœurs, et de croire aux sentiments de profond  
respect et de fraternelle affection avec lesquels je suis

Votre tout dévoué frère en Jésus-Christ  
F. H. Gagnebin, Pasteur »

« Amsterdam, le 16 novembre 1859 ».

Durant tout son ministère, Ferdinand-Henri Gagnebin reçut des appels de plusieurs églises wallonnes et même de paroisses neuchâteloises. Nous avons retrouvé dans les papiers de famille

déposés aux Archives de Neuchâtel les lettres de vocation des Vénérables Consistoires des Eglises wallonnes de La Haye (13 mars 1861) et de Groningue (16 déc. 1863) ainsi que de la paroisse des Ponts (2 déc. 1873). Malgré les sollicitations de nombreux amis, Ferdinand-Henri ne put se résigner à quitter Amsterdam.

« Si j'ai tardé jusqu'à ce jour de répondre à votre lettre du 2 crt », écrivait-il le 12 décembre 1873 au Comité de la paroisse des Ponts, « c'est que la demande qu'elle m'adresse est pour moi » de la plus haute gravité et exigeait de ma part beaucoup de » recueillement, de réflexions et de prières. D'un côté, l'amour du » pays qui brûle toujours dans mon cœur et le désir ardent que » je n'ai cessé d'éprouver de consacrer à l'Eglise de mon pays les » lumières et les forces qu'il a plu à Dieu de m'accorder, ont été » excitées en moi plus que je puis le dire par l'appel si cordial et » pour moi si honorable que vous avez bien voulu m'adresser au » nom d'une partie notable de l'Eglise des Ponts.

« D'un autre côté, vous le comprendrez, les liens étroits qui » m'unissent depuis près de dix-sept années à l'Eglise wallonne » d'Amsterdam au sein de laquelle mon ministère a été bénî et où » j'ai reçu beaucoup de témoignages d'une sincère affection, ne me » permettaient pas de prendre à la légère une décision qui aurait » eu pour résultat de m'éloigner de cette Eglise et de lui porter » par mon départ un coup dont les conséquences pouvaient être » funestes. Ainsi mon cœur était partagé, tiraillé de deux côtés et » j'ai eu besoin de me recueillir et de prier beaucoup, j'ai même » demandé à l'Eglise de prier avec moi, afin que le Seigneur me » montrât clairement la voie que j'avais à suivre pour faire Sa » volonté et rien que Sa volonté. »

Le désir de retourner dans sa patrie ne put vaincre son attachement à l'Eglise wallonne d'Amsterdam. Jusqu'au moment où ses forces le trahirent, Ferdinand-Henri Gagnebin resta fidèle à son pays d'adoption et ce n'est qu'au milieu de 1889, alors qu'il venait de perdre son épouse, qu'il consentit à revenir à Neuchâtel.

A côté de ses absorbantes fonctions pastorales, cet homme infatigable s'était adonné à l'histoire. De tout temps, F.-H. Gagnebin avait manifesté de l'intérêt pour l'histoire de la Réformation en Suisse. Son établissement à Amsterdam lui permit de sonder les archives de l'Eglise wallonne et de s'en faire leur historien officiel.

Comme l'écrivait le « Journal Religieux » au lendemain de sa mort,<sup>1)</sup> « Henri Gagnebin était un fouilleur d'archives, un amateur passionné de manuscrits. Il unissait à la patience du bénédictin l'esprit critique du savant moderne, le besoin du document authen-

1) « Journal religieux de la Suisse romande » du 15 mars 1890.

tique et primitif. Il n'a malheureusement laissé dans ce domaine aucun ouvrage complet, aucune histoire spéciale, marquée du sceau de la création personnelle, mais il excellait à remonter aux sources, à élucider les points obscurs, à suivre une piste avec une rare perspicacité. Aussi a-t-il recueilli d'abondants matériaux, désormais indispensables au futur historien des Eglises wallonnes ou en général des Eglises réformées de langue française. Son œuvre se trouve éparses sous forme de monographies, d'articles biographiques dans la « France protestante », dans le « Bulletin » de la Société de l'histoire du protestantisme français et dans celui de la Société historique des Eglises wallonnes. »

Nous avons relevé onze articles dans le « Bulletin » du protestantisme français, notamment les biographies de Gabriel d'Amours, pasteur de l'Eglise de Paris à la fin du XVI<sup>me</sup> siècle et de Gabriel Maturin, pasteur français réfugié en Hollande, ainsi qu'une généalogie de la famille de Boyve ; de nombreux paragraphes de la « France protestante », la magnifique publication des frères Haag ; cinq articles dans le « Musée Neuchâtelois », que nous citerons puisqu'ils intéressent tout spécialement notre pays :

- Notes sur l'Eglise du Val-de-Travers au XVI<sup>me</sup> siècle. (1873)
- Les premiers maîtres d'école et diacres du Val-de-Travers. (1874)
- La Brévine. (1875)
- Les premiers pasteurs de Lignières. (1875)
- Une tentative d'établir un pasteur à Cressier en 1546. (1880-81)

Président de la commission pour l'histoire des Eglises wallonnes, F.-H. Gagnebin avait étudié avec amour ce passé glorieux et publié, entre 1884 et 1888, dans le « Bulletin » de cette commission une série d'études fondamentales sur les Eglises et les pasteurs de son pays d'adoption. Il rédigea notamment, sous forme d'instruction au tome I<sup>er</sup> de cette publication, un « Aperçu très succinct de l'histoire des Eglises wallonnes » qui donne une idée assez exacte des recherches auxquelles il s'était livré. Ses articles sur les « Pasteurs de France réfugiés en Hollande » et sur les églises wallonnes de La Haye, de Haarlem et de Bréda gardent encore aujourd'hui toute leur valeur. Sa célèbre « Liste des églises wallonnes des Pays-Bas et des pasteurs qui les ont desservies » qui comprend quelque cent quarante pages, parut à Leyde en 1888, après avoir rempli quatre fascicules du « Bulletin »<sup>1)</sup>

Désireux de faciliter la tâche à tous ceux qui voulaient étudier aux sources l'histoire de l'Eglise, F.-H. Gagnebin, recopia, dans trois volumineux registres, de sa belle et nette écriture, des

<sup>1)</sup> Ferd.-Henri Gagnebin fut encore un membre influent de la Société de l'histoire du protestantisme français et un « honorary fellow » de la Huguenot Society de Londres.

manuscrits inabordables à quiconque ne s'est pas familiarisé avec les secrets de la paléographie. On en trouve une liste dans la biographie de « Guillaume Farel » parue à Neuchâtel en 1930. On peut lire notamment que la Bibliothèque de la Société du protestantisme français possède une très remarquable copie de la « Vie de Guillaume Farel » écrite entre 1643 et 1650 par Olivier Perrot, la Bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel quatre manuscrits de la plus haute importance :

Notice sur quelques pasteurs et églises du pays de Neuchâtel.

Cartulaire suivi de plusieurs études sur quelques paroisses de Neuchâtel.

Actes publics et mémoires historiques touchant Neuchâtel et Valangin de 1249 à 1668.

Histoire de Neuchâtel jusqu'au milieu du XVI<sup>me</sup> siècle.

Nous pouvons ajouter que des « Notices et extraits des articles synodaux et autres sources concernant diverses églises wallonnes dans les Pays-Bas, Outre-Meuse, en Allemagne et en Amérique » sont conservés à la Bibliothèque wallonne de Leyde.

« En correspondance suivie avec ceux qui se livraient à ces travaux », nous dit encore le « Journal religieux » du 15 mars 1890, « il avait acquis la réputation d'un érudit en ces matières et lorsqu'on avait appris à connaître la bienveillance de son accueil et le parfait désintéressement de sa science, on le mettait fréquemment à contribution. Il lisait en outre et achetait avec empressement tout ce qui paraissait dans ce domaine, souscrivait lui-même et s'efforçait de trouver des souscripteurs à toutes les publications historiques de valeur, et comme il était bibliophile éclairé, non moins qu'amateur de vieux manuscrits, il avait formé une bibliothèque d'ouvrages relatifs à l'histoire du protestantisme français comme il ne devait guère en exister de pareille, du moins comme bibliothèque privée. » Henri Gagnebin disposa de son vivant en faveur de la Bibliothèque des pasteurs neuchâtelois de plus de huit cents ouvrages consacrés à l'histoire de l'Eglise réformée et à l'histoire neuchâteloise qui faisaient partie de cette magnifique bibliothèque.

Le 15 janvier 1890, six mois seulement après avoir quitté sa paroisse d'Amsterdam, F.-H. Gagnebin s'éteignait à Neuchâtel. C'est à cette occasion que le baron Schickler, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, écrivit à sa famille : « C'est notre protestantisme de langue française tout entier qui perd un de ceux qui lui ont le mieux révélé son passé, reconstruit ses annales, ressuscité ses martyrs ! »

Deux de ses enfants seulement vivaient encore à cette époque : Henri-Auguste qu'il avait eu la joie de voir suivre ses

traces dans la carrière pastorale et Marie-Madeleine, garde-malade de la « Croix-Blanche » de Hollande. Deux autres enfants étaient morts avant d'avoir atteint leur majorité et le dernier, Georges-Louis, médecin-interne à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel, avait été enlevé à l'âge de trente ans.

*Henri-Auguste Gagnebin* naquit à Neuchâtel le 12 avril 1847. D'abord pasteur à Delft (1872-1875), puis à Moutier-Grandval (1875-1880), à Môtiers-Vully (1880-1884) et à Liège (1884-1892). Henri Gagnebin fut appelé en 1890 comme pasteur de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, afin d'y succéder à son père. Mais il refusa, affirmant qu'il ne voulait pas fonder une dynastie de pasteurs. Revenu en Suisse, il occupa encore la chaire de l'église française de Bienne, de 1892 à 1899, et celle de l'église libre de Lausanne, de 1899 à sa mort, survenue le 21 septembre 1907.

Ce prédicateur distingué eut l'occasion de présider le Synode libre et sa commission synodale et de donner, comme intérim à la Faculté libre, un cours très goûté d'histoire ecclésiastique, science qu'il enseignait, d'autre part, à l'Ecole Vinet. Rédacteur de l'*« Education chrétienne »*, dès 1905, Henri Gagnebin ne put achever l'œuvre à laquelle il avait voué tous ses soins. Ses *« Etudes historiques sur la Réformation au XVI<sup>me</sup> siècle »* parurent dix années après sa mort.

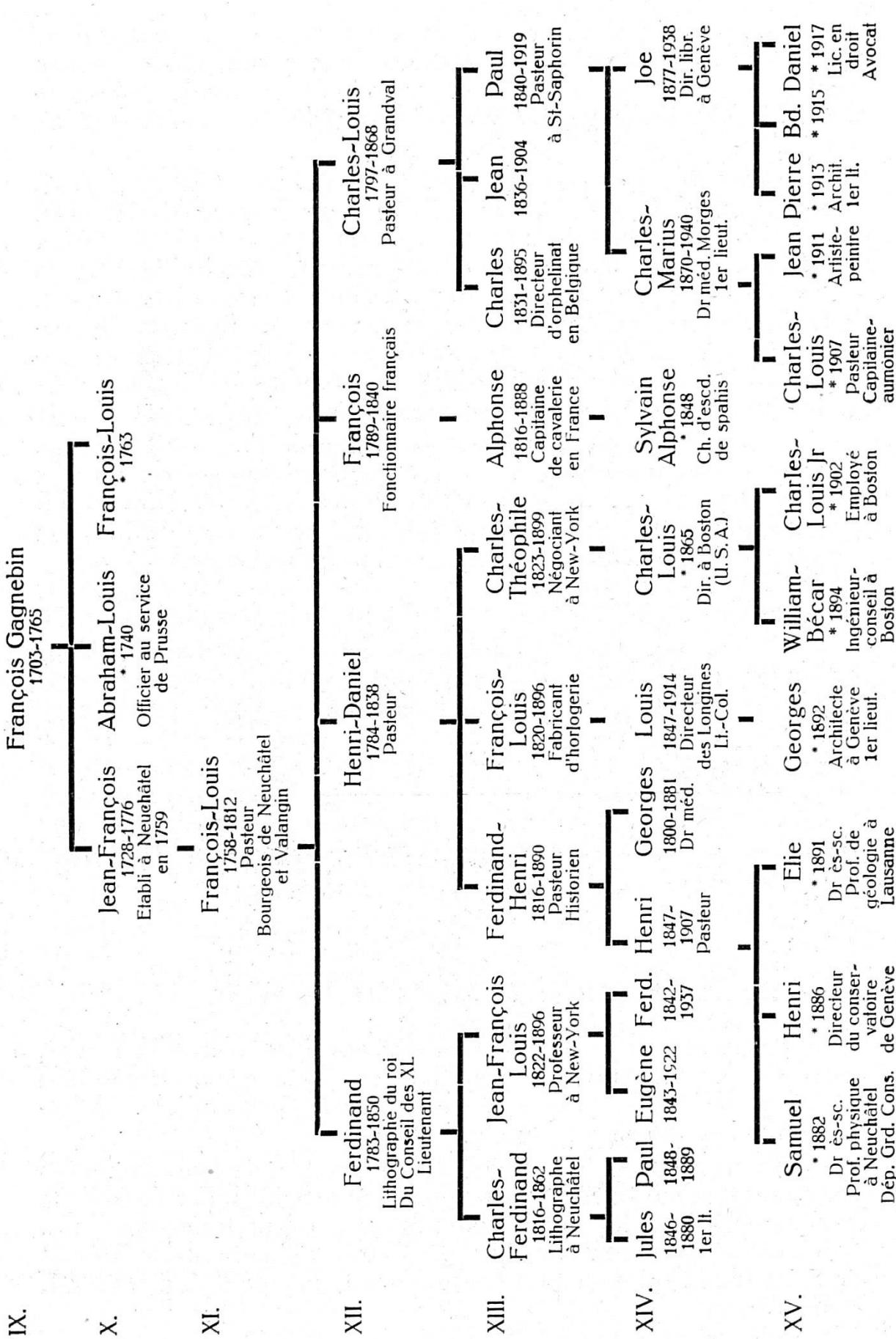
De son union avec Adolphine Heshuysen, fille d'un ingénieur de La Haye, Henri Gagnebin eut douze enfants. Cinq moururent en bas âge, mais trois se distinguèrent tout particulièrement dans la musique et les sciences. Ce sont Samuel Gagnebin, Dr ès-sciences, actuellement professeur de physique et de mathématiques au Gymnase de Neuchâtel, Henri Gagnebin, directeur du Conservatoire de Musique de Genève, compositeur et organiste, et Elie Gagnebin, Dr ès-sciences, professeur de géologie à l'Université de Lausanne.

#### IV

### L'APPEL DES ARMES ET DES TERRES LOINTAINES

Le pasteur Daniel-Henri Gagnebin avait eu trois fils. L'aîné, nous l'avons vu, suivit la tradition familiale en se consacrant au Saint Ministère. Les deux cadets, François-Louis et Charles-Théophile, se destinèrent aux affaires.

*François-Louis* (1820-1896) dirigea pendant de longues années le comptoir d'horlogerie Gagnebin & Cie à Saint-Imier et présida la direction de l'Hôpital de Saint-Imier pendant trente-deux ans. Son épouse, Adèle-Emilie, fille de l'ancien Jean-Frédéric Meyrat de Saint-Imier, lui donna un fils unique : Louis, né le 5 mars 1847, à Saint-Imier.



Après avoir étudié à Neuchâtel et Stuttgart, *Louis Gagnebin* s'occupa de fabrication d'horlogerie avec son père, puis entra à la Fabrique de montres « Longines », où les services de caisse et de comptabilité lui furent confiés. Fondé de pouvoirs en 1898, direc-



*Louis Gagnebin*  
1847-1914

teur-gérant dès 1900, Louis Gagnebin prit la haute direction des questions financières de la plus importante fabrique d'horlogerie de Suisse. C'était l'époque où l'industrie horlogère suisse prenait un essor considérable et où elle conquérait les marchés des cinq continents.

Dans l'armée, Louis Gagnebin parvint au grade de lieutenant-colonel. Il commanda le 8<sup>me</sup> Régiment d'infanterie, corps de troupes jurassien, et ses qualités de chef soucieux du bien-être de ses hommes le firent hautement apprécier de tous ceux qui servirent sous ses ordres. Il fut à Saint-Imier le fondateur de la Société des Officiers et de celle des Sous-Officiers et assuma longtemps la présidence de la première d'entre elles.

Ses aptitudes financières et administratives lui valurent de faire partie d'importantes organisations : président de la première commission d'administration de la Banque populaire suisse, membre du Conseil d'administration de la Société suisse pour l'assurance du mobilier, Louis Gagnebin, fut, en 1906, appelé par le Conseil fédéral à faire partie du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse. Pendant dix-huit années, il présida encore le Conseil de paroisse de Saint-Imier et il occupait toutes ces fonctions lorsque la mort vint l'arracher aux siens, le 20 décembre 1914, à l'âge de 67 ans.

Il avait épousé, le 28 octobre 1875, Marie, fille d'Ernest Francillon, de Lausanne, fondateur des « Longines » et conseiller national. Son fils Georges (né en 1892) est architecte à Genève et officier dans l'armée suisse et sa fille Suzanne a épousé son cousin Joe Gagnebin, directeur de librairie à Genève.

François-Louis Gagnebin avait donc fondé un comptoir d'horlogerie à Saint-Imier, à une époque où le marché américain s'ouvrait tout entier à l'industrie suisse. C'est la raison pour laquelle *Charles-Théophile* (1822-1899), son frère, devint à New-York le représentant de la maison Gagnebin & Cie.

Il s'était embarqué pour le Nouveau monde, alors qu'il avait à peine vingt ans. Nous avons conservé la dernière lettre qu'il écrivit du continent, le 15 décembre 1843. A quelques heures de son départ du Hâvre et alors qu'« il est probable que le navire ne partira qu'après demain à cause de la marée et du vent, qui n'est pas favorable » ses projets d'avenir ne sont pas encore définitivement arrêtés, puisqu'il ajoute à la manière d'un post-scriptum : « Tout le monde me parle beaucoup de la Chine ». Il s'établit néanmoins à Brookline, près de New-York et obtint la nationalité américaine le 16 janvier 1851. L'année suivante, il épousa Martha Wells, fille d'un homme d'affaires américain, qui lui donna deux filles et un fils.

Son fils *Charles-Louis*, né le 14 mars 1865 à New-York a fait une brillante carrière dans les industries tinctoriales. D'abord représentant de la St. Denis Dyestuff & Chemical Co. à New-York, puis à Philadelphie et à Boston, Charles-Louis Gagnebin accepta en 1888 le poste de représentant de la firme allemande Schulze-

Berge & Kœchl. En 1899, il devint vice-président et directeur de Victor Kœchl & Co et de ses successeurs H. A. Metz & Co et Farbwerke-Höchst Company. Lors de la fondation de la General Dyestuff Corporation en juillet 1925, il fut nommé vice-président et directeur à Boston.

Membre de maintes organisations scientifiques, sociales et civiques, parmi lesquelles l'American Chemical Society, le Chemist's Club of New-York, le Country-Club of Brookline, l'Engineers Club, dont il fut vice-président, l'Algonquin Club, le Cohasset Golf Club, le Drysalters Club of New England, la Boston Chamber of Commerce et la Bostonian Society, Charles-Louis Gagnebin acquit une très grande expérience dans l'industrie de la teinture et devint un des plus importants négociants en couleurs dans le New England.

A l'occasion de ses quarante-quatre ans d'activité dans l'industrie tinctoriale, la revue « Textile Colorist » écrivit en septembre 1926 : « Ses connaissances des matières tinctoriales, ses années d'effort dans l'industrie privée, son inlassable énergie d'homme d'affaires et sa géniale personnalité ont fait de lui un des éléments les plus importants de l'essor et de la prospérité de l'industrie à laquelle il a voué sa vie. »

De son mariage avec Evelyn-Cornish, fille d'Abel Denison, Charles-L. Gagnebin a eu deux fils. L'aîné, William-Bécar (né en 1894) a pris part à la guerre mondiale avec les troupes américaines. Décoré de la médaille de la Victoire, William-Bécar revint aux Etats-Unis à l'armistice avec le grade de caporal. Il est actuellement ingénieur-conseil à Boston. Son frère, Charles-Louis junior (né en 1902) travaille à l'Edison Electric Illuminating Company à Boston.

Un vent d'expatriation soufflait sur la famille Gagnebin en ce début du XIX<sup>me</sup> siècle. Quelques années avant que Charles Gagnebin s'embarqua pour les Etats-Unis, son oncle Henri-François avait quitté son pays natal pour s'installer en Normandie. Né le 14 octobre 1789 à Neuchâtel, François Gagnebin s'installa à Beauvais, acquit la nationalité française et obtint le poste de receveur des contributions. Il épousa une jeune Française, fit souche de deux officiers de carrière et mourut en juillet 1840 à Beauvais.

Alphonse Gagnebin, né le 29 janvier 1816, devint capitaine au 9<sup>me</sup> chasseurs à cheval en 1854; nous possédons de lui une photographie où sur un éclatant uniforme rouge et noir à brandebours et à galons d'argent entrelacés, est épingle la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Alphonse Gagnebin mourut le 19 juillet 1888 à Valenciennes, laissant trois filles et un seul fils.

Né le 12 mai 1848, Sylvain-Alphonse Gagnebin entra à l'Ecole de Saumur. Sous-lieutenant au 9<sup>me</sup> chasseurs à Paris en 1870, lieu-

tenant au 4<sup>me</sup> hussards à Sézanne en 1875, capitaine au 25<sup>me</sup> dragons à Tours en 1880, major au 4<sup>me</sup> spahis à Sfax (Tunisie) en 1892, Sylvain-Alphonse fut, quelques années plus tard, nommé chef



*Alphonse Gagnebin 1816-1888*  
dans l'uniforme de capitaine des chasseurs à cheval  
(Photo Daube, Tarbes)

d'escadron. Il commandait en 1898 le dépôt de remonte de Mostaganem (Algérie) et occupait un des postes les plus importants pour la production, l'élevage et l'achat des chevaux arabes pour la cavalerie française.

Tour à tour vêtu du sévère uniforme du Cadre Noir, du dolman à collet de fourrure et de la cuirasse flamboyante, coiffé du bicorne à cocarde, du talpack à plumet et du casque surmonté



*Sylvain-Alphonse Gagnebin né en 1848*

dans l'uniforme du Cadre Noir de Saumur  
(Photo Bayot, Saumur)

d'une chenille rouge, Sylvain-Alphonse avait passé de Saumur aux hussards, des hussards aux dragons et des dragons aux spahis vêtus du burnous blanc.

C'est dans cet uniforme qu'il apparaît pour la dernière fois, au début de 1900, alors qu'il commandait le 3<sup>me</sup> escadron de spahis à Batna, en Tunisie.

V

### LE RÉVEIL DE GRANDVAL

C'est le 22 juillet 1797, à Neuchâtel, que naquit *Charles-Louis Gagnebin*, septième et dernier enfant du Grenadier du Saint-Evangile. Il fit ses études de théologie à l'Académie de Neuchâtel, puis à celle de Berne et fut consacré pasteur en 1821. Avant de se vouer au saint ministère, il partit pour Paris, où il eut l'occasion de rencontrer le célèbre missionnaire Samuel Gobat,<sup>1)</sup> qui s'intéressa au jeune théologien et lui conseilla de postuler la chaire de Grandval.

En 1825, Charles-Louis Gagnebin était nommé pasteur des paroisses réunies de Court et Grandval. Dans un article sur « Le Réveil religieux dans le val de Moutier en 1820 et suiv. » le pasteur Ernest Krieg écrivait en 1904: « Le mouvement se continua, non plus avec la même intensité, il est vrai, jusqu'à l'époque troublée de 1830. L'agitation politique réussit alors à détourner les esprits de la seule chose nécessaire; dans le Cornet cependant, toute vie spirituelle ne fut pas éteinte; Grandval avait alors pour pasteur M. Charles-Louis Gagnebin dont la prédication vivante et la cure d'âmes dévouée tendaient à continuer l'œuvre des Bost et des Mérillat; ce dernier du reste était encore à la brèche, puisqu'il ne mourut qu'en 1835, entretenant avec le pasteur de Grandval d'étroites relations. »

En 1829, un décret du Grand Conseil sépara la paroisse de Grandval du Cornet de Court et Ch.-L. Gagnebin dut choisir entre les deux cures. Il opta pour celle de Grandval. Dans une maison charmante, qui devait inspirer peintres et poètes, au milieu d'un site pittoresque et verdoyant, le nouveau pasteur allait, pendant près de quarante ans, travailler au Réveil de l'esprit religieux dans sa paroisse. Dans le rapport qu'il adressa sur la vie religieuse de sa paroisse à M. Krieg, Doyen de la Classe du Jura, le pasteur Gagnebin écrivait en 1841 :

« La paroisse de Grandval présente le réjouissant spectacle des vertus chrétiennes pratiquées avec zèle et simplicité; les gens de bien dont le nombre paraît varier suivant les localités (la paroisse comptait quatre villages : Eschert, Grandval, Créminal, Corcelles) reprennent une nouvelle vie, cherchant à faire luire une lumière salutaire devant les hommes et font entrevoir l'ère de l'améliora-

1) Samuel Gobat (1799-1879) missionnaire à Malte, en Egypte, en Abyssinie et dans le Liban, nommé par Frédéric-Guillaume IV, évêque protestant de Jérusalem, en 1846.

tion morale. Ci et là les préposés de la paroisse tendent avec plus de zèle la main d'association au pasteur pour s'opposer aux progrès du mal. »

Charles-Louis Gagnebin, sous des dehors un peu autoritaires, cachait une grande bonté et un zèle inlassable pour ses paroissiens.



*Charles-Louis Gagnebin  
1797-1868*

siens. Chacun d'entre eux s'accordait à reconnaître son intelligence et sa dignité et tous se louaient de l'accueil toujours empressé qu'ils trouvaient chez lui. On avait nommé la cure de Grandval « l'Hôtel du Grand Frédéric » ; M. le pasteur Krieg, le petit-fils

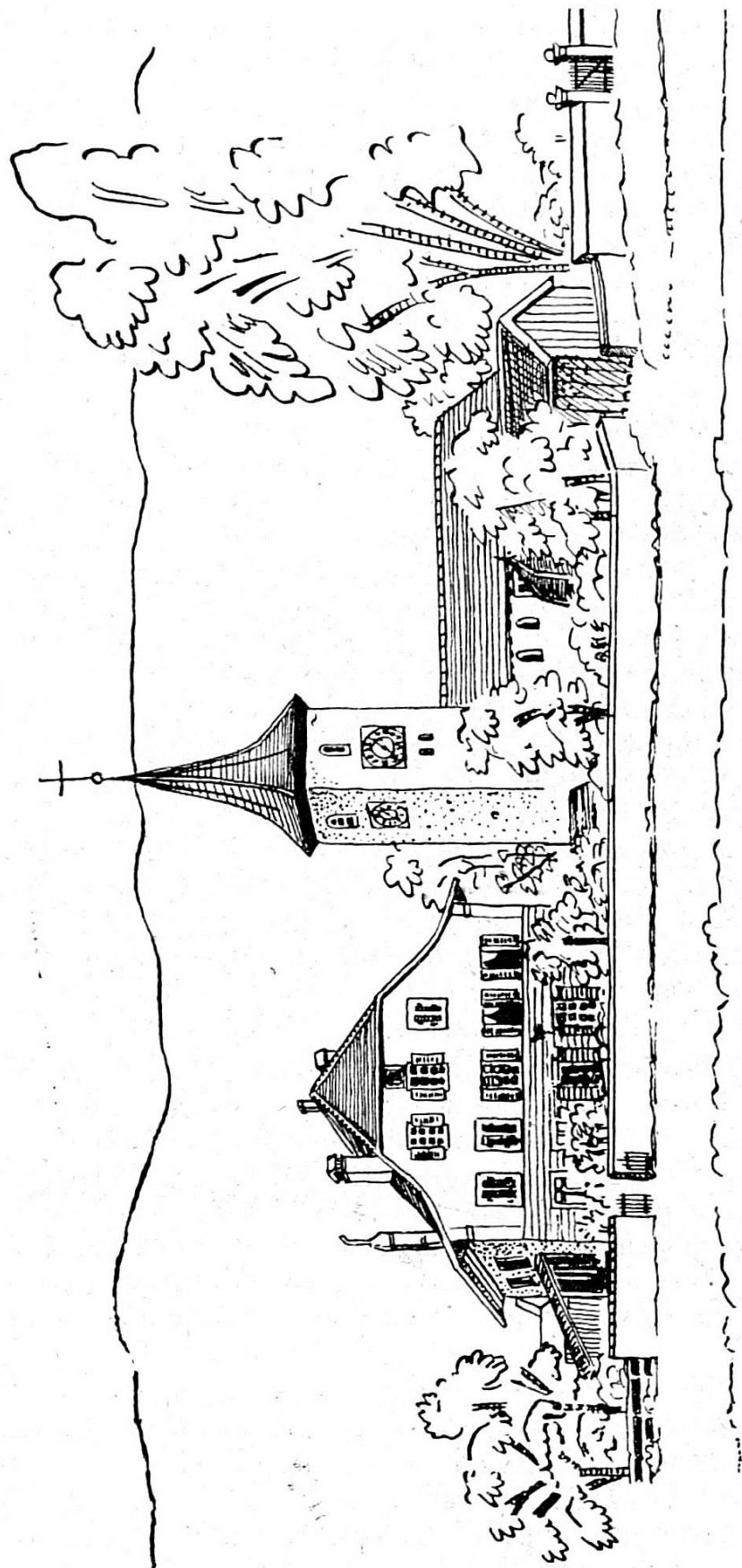
du Doyen de 1840, y voyait une allusion à la visite que le roi Frédéric-Guillaume IV et la reine Louise avaient faite au pasteur de Grandval, en septembre 1842. Nous empruntons à une brochure parue à l'époque, sous le titre « Relation du séjour de LL. MM. le Roi et la Reine de Prusse dans leur Principauté de Neuchâtel et Valangin », le récit de cet événement :

« Le roi avait fixé son arrivée à Neuchâtel au 24 septembre ; il désirait y être rendu de bonne heure ; dans ce but, il s'était d'entrée décidé à coucher à Delémont ; plus tard, il avait cru pouvoir pousser jusqu'à Moutier-Grandval, et c'était là qu'il devait passer la nuit. On y avait fait, pour recevoir LL. MM., de très grands préparatifs ; M. Gagnebin, ministre à Grandval, avait, de concert avec M. le préfet Klaye, aidé à préparer les chambres qui leur étaient destinées. Le roi avait été attendu jusqu'à deux heures de la nuit, et seulement alors la foule, désespérant de le voir, s'était retirée. En y arrivant le lendemain, LL. MM, voulurent s'y arrêter un instant ; elles remercièrent des préparatifs qu'on avait faits pour les recevoir, et témoignèrent de leur regret de n'avoir pu en profiter. Le roi eut la bonté de s'entretenir longtemps avec M. Gagnebin, qu'il avait appris être Neuchâtelois. La reine voulut voir sa famille et les laissa tous dans le ravissement de sa bonté et de son affabilité. »

Monsieur Krieg nous a raconté que le pasteur Gagnebin était allé jusqu'à Moutier avec sa voiture et son cheval pour s'incliner devant Sa Majesté. « Ce geste ne fut pas compris de plusieurs à Grandval et l'un des dimanches suivants, des jeunes gens vinrent au temple avec des cravates rouges et se placèrent en rang, sur la galerie, afin de désarçonner le pasteur, » nous dit-il. Mais ce dernier ne se laissa nullement troubler par des manifestants qui avaient cru le confondre en arborant les couleurs de la Prusse.

Pour fêter son cinquantième anniversaire, Charles-Louis Gagnebin décida de copier la Sainte Bible à la main. Commencé le 3 décembre 1836 à 4 heures du soir, ce travail extraordinaire fut achevé le 8 juillet à 2 heures du matin. L'admiration ne peut que grandir à mesure que l'on parcourt ce chef-d'œuvre de 510 pages, car l'écriture devient de plus en plus lisible, fine et régulière.

Charles-Louis Gagnebin se retira en 1867 et mourut le 9 juin 1868 à Créminal près de Grandval. De son épouse, Julie-Hortense Jeanrenaud, fille d'un Justicier de Môtiers, il avait eu une fille et trois fils ; l'aîné, Charles (1831-1895) dirigea un orphelinat à Wabern, puis à Uccle et à Charleroi et mourut sans enfant ; le second, Jean (1836-1904) ingénieur-mécanicien, dirigea les forces



Cure de Grandval.

*Cure de Grandval, d'après un dessin du XIX<sup>e</sup> siècle*

motrices d'Ouïllis en Algérie; le dernier, Paul (1840-1919) suivit les traces de son père, en se consacrant au saint ministère.

Né à Grandval le 21 mai 1840, *Paul Gagnebin* fit ses études à Neuchâtel, puis à l'Ecole libre de théologie à Genève et obtint sa licence en 1865, après la soutenance d'une thèse sur « L'Eglise et l'Unité des Frères. » Consacré pasteur à Berne le 6 septembre 1865, *Paul Gagnebin* fut appelé à succéder à son père, à Grandval, en 1867. Après avoir desservi cette paroisse pendant huit années, il fut agrégé au corps pastoral vaudois et accomplit son principal ministère à Saint-Saphorin (Lavaux) de 1873 à 1890, pendant dix-sept ans.

« Comme prédicateur, écrivait le « Semeur Vaudois » au lendemain de sa mort, *Gagnebin* était simple et vivant, pratique et direct, incisif et plein d'amour. Il avait de l'onction et de l'autorité. Sans être d'une éloquence exceptionnelle, il attirait et il touchait, et sa popularité, grande dans certains milieux, était de celles qui ne doivent rien à des causes malsaines. On sentait de l'apôtre en lui. Qu'il prêchât à Vevey ou à Lausanne, il voyait se former des auditoires exceptionnels qui ne se séparaient pas en disant: « Que c'était beau! » mais: « Que c'était bon! » Et l'humble temple, aux grandes cloches sonores de Saint-Saphorin, se garnissait, chaque dimanche, d'auditeurs fidèles, auxquels il ne ménageait pas les vérités, mais dont il était trop aimé et trop respecté, pour qu'elles ne fussent pas reçues avec ce qu'il fallait de soumission pour être utiles. Mais c'était surtout comme catéchiste et comme pasteur que *Gagnebin* était excellent au sens complet du mot. Il portait vraiment sur son âme les âmes qui lui étaient confiées. Ferme dans sa doctrine, ennemi des formes à la mode, il proclamait nettement ce qu'il croyait, ce qu'il savait: la Vérité... »

Retiré à Lausanne, pendant quatorze ans, *Paul Gagnebin* y rendit encore comme catéchiste d'excellents services. En 1905, il vint à Genève dans une jolie demeure située un peu hors de ville, sur la commune du Grand Saconnex et c'est là qu'il s'éteignit le 29 mai 1919. Il avait publié en 1874 des conférences sur « Les missions en pays païen » et en 1892 un écrit sur « Les Juifs ». Son épouse, Susanne, fille d'Eugène-Constant Le Coultré, de Genève, s'est fait un nom dans les lettres romandes comme conteur et nouvelliste.

C'est en 1886, chez Caille à Vevey, que *Susanne Gagnebin* publia sa première nouvelle « Elle ou point d'autre » qui obtint un succès inespéré. Dès lors se succédèrent: « Lil » en 1887, « Une trouvaille » en 1888, « Soeur Vic » en 1890, « Petite Nel » qui devait consacrer sa réputation en 1895, « Mademoiselle Alex » en 1896, « Plus jamais » en 1898, « Pour elle » en 1901, « Le luxe de Tante Aurélie » en 1907, « Oncle Melchior » en 1914 et enfin

« Des cœurs » qui parut en 1927, alors qu'elle avait quatre-vingt-deux ans. Dès 1894, tous ces ouvrages furent édités par Payot à Lausanne. La plupart d'entre eux eurent cinq ou six éditions. Presque tous furent traduits en allemand et quelques uns en anglais, en suédois, en danois, en italien et même en tchèque.

Dans son article nécrologique, la « Gazette de Lausanne » écrivait : « Susanne Gagnebin possédait un remarquable talent de conteur, une imagination fertile ; ses récits sont des idylles que distinguent le charme, la fraîcheur, la délicatesse de sentiment ; ils constituent une lecture attrayante et saine. Susanne Gagnebin savait comme nulle autre parler au cœur de la jeunesse, l'intéresser, lui montrer un idéal élevé mais toujours à sa portée. Peu d'auteurs de chez nous ont connu une vogue pareille à la sienne ; elle a été la providence des familles et des bibliothèques populaires. »

Elle-même a confié au rédacteur du « Noël suisse de 1911 » le but qu'elle s'était assigné en écrivant ses nouvelles :

« Autant qu'il m'a été possible de le faire, déclare-t-elle, j'ai toujours cherché à montrer, dans chacun de mes ouvrages, parce que c'était ma conviction profonde, que l'on n'est heureux en ce monde que dans la mesure où l'on se donne à son prochain, où l'on s'oublie pour penser aux autres... » Et le rédacteur du « Noël suisse » d'ajouter : Les nouvelles de M<sup>me</sup> Gagnebin, renouvelées de la nouvelle anglaise par leur tour de plume et d'esprit, ont cependant leur caractère bien personnel ; on n'y retrouve pas la teinte sentimentale et romanesque qui déflore parfois la naïveté de la nouvelle d'outre-Manche : M<sup>me</sup> Gagnebin a le sentiment vrai, l'expression juste et touchante pourtant, on sent surtout qu'elle vit son livre et qu'elle trouve à l'écrire un infini plaisir.

Susanne Gagnebin mourut le 3 septembre 1929 au Petit-Saconnex, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. De son mariage avec le pasteur Paul Gagnebin, elle avait eu six enfants, dont deux fils : Marius Gagnebin (1870-1940) docteur-médecin à Morges et Joe Gagnebin (1877-1938) fondé de pouvoirs aux « Longines » à Saint-Imier, puis directeur de librairie à Genève.

Leurs descendants vivent encore. Il ne nous appartient plus d'en retracer l'existence.

## CONCLUSION

L'histoire de la famille Gagnebin rentre dans le cadre des études du même genre publiées par la Société jurassienne d'Emulation. C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, nous avons pu lire, dans les « Actes », des articles fort bien documentés sur les familles d'Aulte (Actes de 1881 et 1882), Neuhaus (1891), Chemilleret (1917), de Gélieu (1924), Mestrezat (1928), de Grand-

villers, de Vorbourg et Bajol (1929) et plus récemment encore sur les Liomin de Sonvilier (1931 et 1934).

De telles études permettent l'identification de multiples personnages que l'on serait tenté sans cela de confondre. Les historiens ont constamment pris Abraham II pour Abraham III Gagnebin, le chirurgien de la maîtrise de Berne pour l'ami de Haller. Nous possédons désormais une biographie exacte et complète de ces deux savants.

Ces travaux dissipent également beaucoup de légendes, de traditions erronées. Innombrables sont les gens qui croient de bonne foi descendre de réfugiés huguenots, alors que leur famille était déjà établie dans notre pays au début du XIV<sup>me</sup> ou XV<sup>me</sup> siècle. Innombrables aussi sont ceux qui affirment descendre d'un gentilhomme gascon, d'un seigneur du Faucigny ou d'un noble de la Gueldre, alors que leurs ancêtres cultivaient quelques arpents de terre dans une de nos vallées ou sur le flanc d'une de nos montagnes.

Enfin, ces études font apparaître bien des aspects imprévus de la vie d'autrefois. Elles révèlent des usages tombés dans l'oubli, elles font renaître des coutumes que l'on croyait à tout jamais perdues. Nous avons pu donner des extraits d'un contrat de mariage signé en 1572, des renseignements sur les magistrats communaux de l'ancien régime ou sur l'apprentissage de la chirurgie dans l'ancienne Seigneurie d'Erguël.

Nous avons également pu faire revivre quelques événements qui avaient échappé aux historiens, comme l'affaire de l'émancipation de l'Eglise de Renan en 1727, le passage des alliés à la Ferrière en 1813 ou la visite du roi de Prusse à Grandval en 1842.

Il ne nous reste qu'à souhaiter que de nombreuses études de ce genre viennent encore enrichir le Livre d'Or des familles jurassiennes.

---